

## PRIME DE PRESENTEISME : UN PREMIER REcul !

L'employeur communique sa décision de modifier les conditions d'attribution de cette prime et supprime des causes de la réduction de ladite prime, les absences pour faits de grève et de congés sans solde à son initiative ... et tire la couverture à lui !... étonnant non ?

La CGT a lutté depuis l'annonce de la mise en place de cette prime, qui contraint ceux/celles d'entre nous qui sont malades de bien souvent aller travailler quand même pour ne pas en perdre le bénéfice.

Dans son intransigeance, l'employeur, malgré nos multiples interventions durant des mois, a appliqué cette prime dans toute sa rigueur. Ce qui a décidé la CGT de se retirer des négociations 2021, estimant qu'on ne négocie pas pendant que l'employeur met en place autoritairement une prime dont les conditions d'attributions sont clairement injustes et induisent une atteinte, fût-elle indirecte, au droit de grève et pénalise celles et ceux qui malgré eux, sont contraints de poser des jours « sans solde », donc non payés !

Le 18 février 2021, la CGT, organisation majoritaire, a donc informé l'employeur qu'elle se retirait des négociations, mettant un coup d'arrêt au dialogue social pour l'année 2021, dialogue social auquel elle est pourtant très attachée.

**C'est bien cette intervention CGT et la perspective de voir stoppée toute négociation qui a contraint l'employeur à revoir sa copie.**

Nous avons pris nos responsabilités

En responsabilité encore, aujourd'hui, nous prenons acte de ce recul important qui rétablit un certain nombre de salariés dans l'accès complet à la prime. Si nous restons opposés au principe même d'une prime qui individualise une partie des revenus des salariés et impacte leur santé, si nous continuons à combattre cette prime et demandons toujours sa transformation en profondeur, au vu de cette première victoire, la CGT reviendra donc aux négociations à l'APAJH pour continuer de défendre au mieux les intérêts des salariés. La CGT portera cette année des propositions d'accords sur le télétravail, les congés « trimestriels » pour tous, la rémunération des coordinateurs, les mobilités durables etc...

**LA CGT VOUS**  
SA FORCE C'EST  
**SYNDIQUEZ-VOUS !**

